

## **Des animations et 33 stands**

250 auxiliaires de la CAPG et quelques autres partenaires, reconnaissables à leurs tee-shirts rose fuchsia, ont dressé des chapiteaux et installé les 33 stands qui jusqu'à 17h, ont reçu les nombreux visiteurs souhaitant se renseigner ou profiter des animations. De nombreux services de la CAPG ont pu expliquer leurs compétences et fonctions comme celui de l'assainissement, de l'environnement, de la petite enfance, de la sécurité incendie, de l'habitat, des musées, de l'insertion et de l'innovation sociale ainsi que le centre de soin de la faune sauvage. Des structures gonflables pour les plus jeunes et des jeux anciens en bois aptes à attirer toutes les générations étaient également proposés aux visiteurs.

### **« Une Agglomération vivante »**

Pour la circonstance, des élus des 23 communes de la CAPG se sont réunis sur la scène en fin de matinée. Après que Jean-Marc Délia, maire de Saint-Vallier-de-Thiey, ait exprimé *« sa joie et sa fierté d'accueillir un tel anniversaire »*, Jérôme Viaud, maire de Grasse et président de la CAPG, a profité de l'occasion pour remercier Jean-Pierre Leleux, maire honoraire de Grasse, *« qui, il y a 10 ans, a contribué à poser les fondations de cette CAPG »*. Il s'est estimé *« satisfait du chemin parcouru grâce à la bonne volonté de chacun... Ces 10 années ont forgé notre identité pour que nos 23 communes forment une Agglomération vivante et dynamique »*. Bien des remerciements ont été adressés à chacun ainsi qu'aux 250 agents mobilisés sur le pré *« pour offrir une belle vitrine de tout ce que nous réalisons »*. Jérôme Viaud souhaite maintenant que l'on poursuive les efforts *« pour que notre territoire s'inscrive pleinement dans notre arc provençal et méditerranéen »*.

## **La charte des 7 engagements**

Jean-Claude Geney, sous-préfet de Grasse, et Nadia Hulin, chef du bureau de la sécurité routière des Alpes-Maritimes, en ont profité pour signer la charte des 7 engagements de la sécurité routière par la CAPG. Ils ont insisté sur le fait que nous devons tenir compte que les accidents de la route sont la 1<sup>ère</sup> cause de mortalité au travail (454 décès lors de trajets professionnels et plus de 50 000 blessés en 2021). Cette charte en faveur de plus de sécurité au volant constitue la 1<sup>ère</sup> étape d'un nouveau grand plan de mobilité qui débutera au 1<sup>er</sup> trimestre 2025. La CAPG a fait de la mobilité, sa priorité absolue grâce au réseau Bus Sillages, au développement du covoiturage ou du service de location de deux roues. Autant de « solutions » présentées au stand « Mobilités » situé à l'entrée. Un bien bel anniversaire.

***Thierry Ollive***

**Partager :**

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité